

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tenue le 26 août 2025, à 19 h à la salle des Érables du siège social à Saint-Georges ou par visioconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Ève Barrette – présentiel
M. Martin Blouin – présentiel
M. Stéphane Boulanger – présentiel
M. Sébastien Dostie – présentiel
M^{me} Manon Dulac – présentiel
M^{me} Emie Gagnon – présentiel
M^{me} Virginie Goulet – présentiel
M. Jérôme L'Heureux – présentiel
M. Clermont Maranda – présentiel
M^{me} Julia Montminy – présentiel
M. Frédéric Paré – présentiel
M. Bobby St-Pierre – présentiel
M^{me} Annie A. Vachon – présentiel
M^{me} Isabelle Veilleux – présentiel

PERMANENCE :

M^{me} Karina Roy – directrice générale par intérim – présentiel
M^{me} Isabelle F. Gilbert – directrice générale adjointe – présentiel
M^{me} Marie-Ève Dutil – directrice, Secrétariat général et services corporatifs – présentiel

INVITÉE :

M^{me} Caroline Lessard – directrice – Service des ressources matérielles – présentiel

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Claude Lambert
M. Jean-Sébastien Poulin Lessard

ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ART.143.3)

Il est à noter qu'avant l'ouverture de la présente séance, M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs, a procédé, devant la directrice générale par intérim, M^{me} Karina Roy, à l'assermentation de M^{mes} Emie Gagnon, Isabelle Veilleux et de MM. Frédéric Paré et Jérôme L'Heureux. Les autres membres ayant déjà été assermentés, les formulaires d'assermentation se retrouvent dans les archives du Secrétariat général et services corporatifs.

CA-01-08-25 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les membres en respect des règlements et la majorité des membres étant présents, M^{me} Karina Roy, directrice générale par intérim, déclare la réunion valablement constituée. La séance est ouverte à 19 h.

CA-02-08-25 RÉVISION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été préparé par M^{me} Karina Roy, directrice générale par intérim, et rédigé par M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs;

IL EST PROPOSÉ par M. Jérôme L'Heureux, administrateur

APPUYÉ par M. Sébastien Dostie, administrateur

ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs en y ajoutant le sujet suivant :

21.0 Nomination de la personne responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

Adopté à l'unanimité

CA-03-08-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025 a été remise à chaque membre du conseil d'administration dans les délais selon les Règles de fonctionnement du conseil d'administration, et que M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs, est donc dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Annie A. Vachon, administratrice

APPUYÉ par M^{me} Virginie Goulet, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance du 25 juin 2025 soit accepté tel que préparé et rédigé par M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs en corrigeant la présence de M^{me} Virginie Goulet lors de cette séance.

Adopté à l'unanimité

CA-04-08-25 NOMINATIONS DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – postes 3, 4, 8, 10, 12, 13 et l'observateur

CONSIDÉRANT que les mandats des membres du conseil d'administration (CA) occupant les sièges 3, 4, 8, 10, 12 et 13 sont arrivés à échéance le 30 juin dernier;

CONSIDÉRANT la démission du membre observateur;

CONSIDÉRANT que le Secrétariat général et des services corporatifs du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) a amorcé, le 1^{er} mai dernier, un processus de désignation des membres du conseil d'administration pour pourvoir les postes en élection;

CONSIDÉRANT les résultats du processus électoral :

- Poste 3 (membre parent – district 3, Saint-François et Veilleux) : M. Frédéric Paré, élu par acclamation;
- Poste 4 (membre parent – district 4, Sartigan A) : M^{me} Emie Gagnon, élue par acclamation;
- Poste 8 (membre du personnel de soutien) : M^{me} Isabelle Veilleux, élue par acclamation;
- Poste 10 (membre du personnel d'encadrement) : M. Jérôme L'Heureux, élu par acclamation;
- Poste 10 – substitut (membre du personnel d'encadrement) : M^{me} Cindy M. Nadeau, élue par acclamation;
- Poste 12 (personne ayant une expertise en matière financière ou comptable, ou en gestion des ressources financières ou matérielles) : M. Claude Lambert, élu par acclamation;
- Poste 13 (personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel) : M. Clermont Maranda, élu par acclamation;
- Observateur (membre du personnel d'encadrement): M. Stéphane Boulanger, élu par acclamation.

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Dostie, administrateur

APPUYÉ par M^{me} Marie-Ève Barrette, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

QUE M^{mes} Emie Gagnon et Isabelle Veilleux, ainsi que MM. Frédéric Paré, Jérôme L'Heureux, Claude Lambert, Clermont Maranda et Stéphane Boulanger (observateur) soient désignés pour un mandat de trois (3) ans au sein du conseil d'administration du CSSBE.

Adopté à l'unanimité

CA-05-08-25 NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT la fin du mandat de M^{me} Mélanie Plante à la présidence du conseil d'administration (CA);

CONSIDÉRANT que l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que le CA du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) doit nommer, parmi ses membres siégeant à titre de parent d'un élève, une présidente ou un président lorsque ce poste est vacant;

CONSIDÉRANT que les membres du CA ont procédé, en comité de travail, à la détermination d'une nouvelle présidence selon les modalités d'élections adoptées;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Ève Barrette, administratrice
APPUYÉ par M. Clermont Maranda, administrateur
ET RÉSOLU unanimement

QUE M. Martin Blouin soit nommé à la présidence du conseil d'administration du CSSBE pour la durée de son mandat à titre de membre parent.

Adopté à l'unanimité

CA-06-08-25 NOMINATIONS AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) doit instaurer un comité de gouvernance et d'éthique, conformément à l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

CONSIDÉRANT que le mandat de deux (2) membres du comité est arrivé à échéance en raison de la fin de leur mandat à titre d'administrateurs au sein du CA du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Ève Barrette, administratrice
APPUYÉ par M. Clermont Maranda, administrateur
ET RÉSOLU unanimement

DE nommer MM. Frédéric Paré et Sébastien Dostie pour siéger au comité de gouvernance et d'éthique;

QUE leur mandat prenne fin à l'échéance de leur mandat à titre d'administrateur ou d'administratrice au sein du conseil d'administration;

QUE la participation de la direction générale se fasse dorénavant sur invitation, et non à titre de membre permanent.

Adopté à l'unanimité

CA-07-08-25 NOMINATIONS AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) doit instaurer un comité des ressources humaines conformément à l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

CONSIDÉRANT la fin de mandat de deux (2) membres du comité à titre d'administratrices ou d'administrateurs du CA du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin;

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Dostie, administrateur

APPUYÉ par M^{me} Annie A. Vachon, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

DE nommer M^{me} Manon Dulac et M. Claude Lambert pour siéger au comité des ressources humaines;

QUE le mandat de l'administratrice et de l'administrateur nommés prenne fin à l'échéance de leur mandat comme membres du conseil d'administration;

QUE madame Isabelle F. Gilbert, directrice générale adjointe, siège au comité à titre de membre permanente.

Adopté à l'unanimité

CA-08-08-25 NOMINATIONS AU COMITÉ DE VÉRIFICATION

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) doit instaurer un comité de vérification conformément à l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

CONSIDÉRANT la fin de mandat de deux (2) membres du comité à titre d'administratrices ou d'administrateurs du CA du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE);

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Fabien Giguère, directeur général du CSSBE;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Virginie Goulet, administratrice

APPUYÉ par M. Frédéric Paré, administrateur

ET RÉSOLU unanimement

DE nommer MM. Sébastien Dostie, Claude Lambert et Clermont Maranda pour siéger au comité de vérification à titre d'administrateurs;

QUE le mandat des personnes nommées prenne fin à l'échéance de leur mandat comme membres du CA;

DE nommer madame Karina Roy, directrice générale par intérim, comme membre permanente du comité de vérification.

Adopté à l'unanimité

CA-09-08-25 NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT (CCT)

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) doit nommer deux (2) représentant·e·s du CA pour siéger au comité consultatif de transport (CCT);

CONSIDÉRANT que monsieur Claude Lambert et monsieur Clermont Maranda avaient été désignés pour siéger au CCT;

CONSIDÉRANT que les mandats de monsieur Claude Lambert et de monsieur Clermont Maranda ont pris fin le 30 juin dernier;

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Dostie, administrateur

APPUYÉ par M^{me} Julia Montmigny, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

DE nommer MM. Claude Lambert et Clermont Maranda pour siéger au comité consultatif de transport;

QUE le mandat des administrateurs nommés prenne fin à l'échéance de leur mandat comme membres du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

CA-10-08-25 NOMINATION À LA SUPPLÉANCE À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT qu'annuellement, le conseil d'administration (CA) doit nommer une suppléante ou un suppléant à la direction générale si celle-ci n'est pas en mesure d'accomplir ses tâches en raison d'absence ou d'incapacité d'agir.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Julia Montminy, administratrice

APPUYÉ par M. Frédéric Paré, administrateur

ET RÉSOLU unanimement

QUE madame Isabelle F. Gilbert, directrice générale adjointe, soit nommée directrice générale suppléante en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de madame Karina Roy, directrice générale par intérim.

Adopté à l'unanimité

CA-11-08-25 CHANGEMENT DE SIGNATAIRE – transaction Sainte-Aurélie

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) est propriétaire du lot 5 178 707 du cadastre du Québec, situé dans la circonscription foncière de Dorchester;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Aurélie souhaite acquérir une portion de ce lot afin d'y aménager des infrastructures sportives et communautaires accessibles à nos élèves et à la population;

CONSIDÉRANT que la portion du lot à céder est désormais identifiée comme le lot 6 570 736 du cadastre du Québec, dans la même circonscription foncière;

CONSIDÉRANT que cette transaction a été autorisée par le conseil d'administration du CSSBE lors de sa séance du 8 février 2022 (résolution CA-12-02-22);

CONSIDÉRANT que ladite résolution désignait monsieur Fabien Giguère, alors directeur général du CSSBE, comme signataire autorisé pour les documents relatifs à cette transaction;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Fabien Giguère, survenu le 27 juin 2025;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Karina Roy à titre de directrice générale par intérim du CSSBE, à compter du 28 juin 2025 (résolution CA-05-05-25);

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Annie A. Vachon, administratrice

APPUYÉ par M^{me} Julia Montminy, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

QUE madame Karina Roy, directrice générale par intérim du CSSBE, soit autorisée à signer, pour et au nom du CSSBE, tous les documents nécessaires à la cession du lot 6 570 736 du cadastre du Québec, situé dans la circonscription foncière de Dorchester, en faveur de la Municipalité de Sainte-Aurélie.

Adopté à l'unanimité

CA-12-08-25 CHANGEMENT DE SIGNATAIRE – nouvelle directrice générale par intérim

CONSIDÉRANT que monsieur Fabien Giguère, ancien directeur général du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE), a pris sa retraite le 27 juin 2025;

CONSIDÉRANT que plusieurs transactions immobilières, échanges de services et ententes sont actuellement en cours, ayant été préalablement autorisés par le conseil d'administration (CA), et pour lesquels monsieur Giguère avait été désigné comme signataire;

CONSIDÉRANT que la nomination de madame Karina Roy à titre de directrice générale par intérim du CSSBE a été entérinée à compter du 28 juin 2025 (résolution CA-05-05-25);

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable d'assurer la continuité administrative et la mise en œuvre efficace des décisions prises par le conseil d'administration avant le départ de monsieur Giguère;

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Dostie, administrateur
APPUYÉ par M^{me} Isabelle Veilleux, administratrice
ET RÉSOLU unanimement

QUE madame Karina Roy, directrice générale par intérim du CSSBE, soit autorisée à signer, pour et au nom du CSSBE, tous les documents nécessaires à la réalisation des transactions, échanges et ententes déjà approuvés par le conseil d'administration avant le 27 juin 2025.

Adopté à l'unanimité

CA-13-08-25 LISTE DES PROJETS À CARACTÈRE PHYSIQUE

CONSIDÉRANT la réception des Règles budgétaires 2025-2026 et tel que prévu au Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs, les projets de travaux de construction selon les mesures spécifiques du ministère de l'Éducation du Québec pour l'année 2025-2026;

Mesure 50621 - Maintien de bâtiments
Coûts estimés pour la réalisation des projets de la liste ci-jointe : 1 800 000 \$

IL EST PROPOSÉ par M. Clermont Maranda, administrateur
APPUYÉ par M^{me} Emie Gagnon, administratrice
ET RÉSOLU unanimement

QUE la liste de projets à caractère physique (travaux de construction) soit adoptée telle que déposée par la directrice du Service des ressources matérielles, madame Caroline Lessard.

Adopté à l'unanimité

CA-14-08-25 AGRANDISSEMENT 12 CLASSES : 8 CLASSES MATERNELLE 4 ANS ET 4 CLASSES POUR SRSS À L'ÉCOLE MARIBEL 2.0

CONSIDÉRANT la nécessité pour le centre de services scolaire d'acheminer au ministère de l'Éducation du Québec ses projets qu'il juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2026-2036 du ministère de l'Éducation du Québec;

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Dostie, administrateur
APPUYÉ par M^{me} Virginie Goulet, administratrice
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit demandé l'agrandissement de douze (12) classes à la nouvelle école Maribel 2.0 à Sainte-Marie

(Estimé PQI 2026-2036: 25 329 940 \$)

QUE madame Karina Roy, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer pour et au nom du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tout document relié à cette décision.

Adopté à l'unanimité

CA-15-08-25 CONSTRUCTION D'UN CENTRE FP POUR CHARPENTERIE-MENUISERIE

CONSIDÉRANT la nécessité pour le centre de services scolaire d'acheminer au ministère de l'Éducation du Québec ses projets qu'il juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2026-2036 du ministère de l'Éducation du Québec;

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Dostie, administrateur
APPUYÉ par M. Frédéric Paré, administrateur
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit demandé la construction d'un centre de formation professionnelle pour le programme en charpenterie-menuiserie

(Estimé PQI 2026-2036 : 23 045 216 \$)

QUE madame Karina Roy, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer pour et au nom du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tout document relié à cette décision.

Adopté à l'unanimité

CA-16-08-25 AJOUT DE DIX CLASSES POUR EA À SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT la nécessité pour le centre de services scolaire d'acheminer au ministère de l'Éducation du Québec ses projets qu'il juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2026-2036 du ministère de l'Éducation du Québec;

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Dostie, administrateur
APPUYÉ par M^{me} Annie A. Vachon, administratrice
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit demandé l'ajout de dix (10) classes d'éducation des adultes à Sainte-Marie

(Estimé PQI 2026-2036 : 8 304 209 \$)

QUE madame Karina Roy, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer pour et au nom du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tout document relié à cette décision.

Adopté à l'unanimité

CA-17-08-25 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE À L'ÉCOLE DES APPALACHES

CONSIDÉRANT la nécessité pour le centre de services scolaire d'acheminer au ministère de l'Éducation du Québec ses projets qu'il juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2026-2036 du ministère de l'Éducation du Québec;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Emie Gagnon, administratrice
APPUYÉ par M^{me} Virginie Goulet, administratrice
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit demandé la construction d'un gymnase à l'école des Appalaches de Sainte-Justine

(Estimé PQI 2026-2036 : 8 450 568 \$)

QUE madame Karina Roy, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer pour et au nom du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tout document relié à cette décision.

Adopté à l'unanimité

CA-18-08-25 CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE 8 CLASSES À SAINT-RENÉ

CONSIDÉRANT la nécessité pour le centre de services scolaire d'acheminer au ministère de l'Éducation du Québec ses projets qu'il juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2026-2036 du ministère de l'Éducation du Québec;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Annie A. Vachon, administratrice
APPUYÉ par M^{me} Emie Gagnon, administratrice
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit demandé la construction d'une nouvelle école huit (8) classes à Saint-René

(Estimé PQI 2026-2036 : 22 115 395 \$)

QUE madame Karina Roy, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer pour et au nom du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tout document relié à cette décision.

Adopté à l'unanimité

CA-19-08-25 NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES (RARC)

CONSIDÉRANT l'obligation faites par la Loi sur les contrats des organismes publics de désigner une personne responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) pour l'ensemble des organisations publiques;

IL EST PROPOSÉ par M. Frédéric Paré, administrateur
APPUYÉ par M. Clermont Maranda, administrateur
ET RÉSOLU unanimement

DE désigner M. Patrick Beaudoin, directeur du Service des finances, pour agir à titre de responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) dans le cadre de l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Adopté à l'unanimité

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION ET L'ENGAGEMENT (RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE) D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le membre du conseil d'administration du CSSBE doit connaître et comprendre les normes d'éthique et de déontologie qui lui sont applicables, s'engager à les respecter et à en promouvoir le respect. Il doit signer une déclaration à cet effet (Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie art. 4).

Ces déclarations doivent être déposées devant le conseil d'administration.

Les déclarations déposées à Saint-Georges, le 26 août 2025, sont celles de :

M^{me} Emie Gagnon
M^{me} Isabelle Veilleux
M. Frédéric Paré
M. Jérôme L'Heureux
M. Stéphane Boulanger
M^{me} Karina Roy

Les déclarations déposées sont incluses dans le livre des minutes du conseil d'administration.

DÉPÔT DU FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PERSONNELS (RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE) D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annuellement, le membre du conseil d'administration doit déposer devant le conseil d'administration une déclaration de ses intérêts personnels (Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie art. 12).

Les déclarations déposées à Saint-Georges, le 26 août 2025, sont celles de :

M^{me} Marie-Ève Barrette
M. Martin Blouin
M. Stéphane Boulanger
M. Sébastien Dostie
M^{me} Manon Dulac
M^{me} Virginie Goulet
M. Jérôme L'Heureux
M. Clermont Maranda
M^{me} Julia Montminy
M. Frédéric Paré
M. Bobby St-Pierre
M^{me} Annie A. Vachon

Ces déclarations sont scellées et déposées dans le répertoire du livre des minutes du conseil d'administration.

À 19 h 48, sur proposition de M. Frédéric Paré, appuyée par M^{me} Marie-Ève Barrette, administratrice, la séance est levée.

Martin Blouin
Président du CA

Marie-Ève Dutil, directrice
Secrétariat général et services corporatifs